



AU FIL DE L'HERS
Magazine n°5

Syndicat Mixte
du bassin versant
de l'Hers





SOMMAIRE



Editorial du Président

3

Bassin versant de l'Hers

4-7

- La structuration du territoire se poursuit
- Carte du territoire du SMBVH et liste des délégués
- Liste des acronymes utilisés dans le magazine

La vie du Syndicat

8-13

- Une structuration aboutie et rationnelle...
- ...rendant nécessaire l'agrandissement des locaux
- Des investissements à la hauteur des ambitions
- Le travail des assemblées



Opérations et travaux

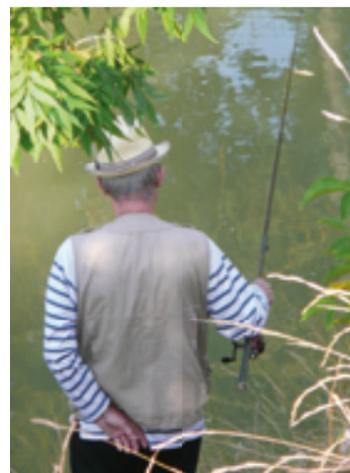
14-19

- Aménagement et renaturation du lit et des berges
- Entretien des cours d'eau
- Crues et Inondations

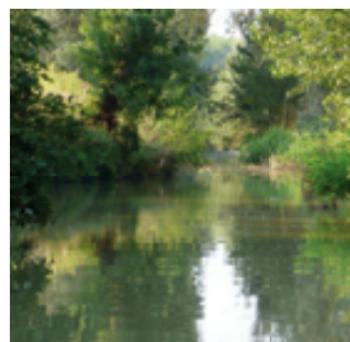
Au bord de l'eau

20-21

- Un partenariat avec l'association départementale des pêcheurs
- Protocole de suivi de l'impact des travaux de diversification du lit de l'Hers



■ PHOTO DE COUVERTURE MOULIN DE NAGEN À SAINT-MARCEL-PAULEL



L'Hers au fil du temps

22-23

- Le nom des rivières et ruisseaux du Lauragais
- Les poissons de L'Hers



MEMBRES DE LA COMMISSION DE COMMUNICATION

MARINA DAILLUT, PRÉSIDENTE
DENISE DELEUZE
RENÉ DURAND
ALEXANDRE INSA
ANTOINE MAURICE

APPUI TECHNIQUE

NADINE GARDIN
PHILIPPE LAPERCHE
JÉRÔME LOUBÈRE
MATTHIEU MAURICE

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

SMBVH

GRAPHISME

EMMANUEL ATGER

IMPRESSION

MIDI-PYRÉNÉES IMPRESSION
JUN 2011 - 3000 EXEMPLAIRES
ECO LABEL IMPRIM'VERT

éditorial du Président



"un véritable travail de fond au niveau du bassin versant de l'Hers a été engagé"

Le territoire d'intervention du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers n'a cessé de s'élargir ces dernières années dans la logique des préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le SDAGE, qui vise une gestion cohérente au niveau de l'unité hydrographique de référence que constitue notre bassin.

La perspective d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le SAGE, à l'échelle de ce même périmètre nous confère des responsabilités supplémentaires de solidarité partenariale et de vision globale de notre action.

Dès 2006, initiée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, «l'opération combinée Hers – Girou», nous a permis d'assurer la réussite de coopération et de solidarité territoriale. Avec les adhésions des communes de la vallée du Girou au SMBVH un véritable travail de fond au niveau du bassin versant a été dès lors engagé.

Aussi, pour répondre au mieux et au plus près des attentes, afin de pouvoir intervenir efficacement sur notre bassin, les statuts du SMBVH ont été modifiés.

Aujourd'hui la quasi-totalité des communes du bassin versant de l'Hers et du Girou sont parties prenantes de l'action du syndicat. Cela permet d'assurer une bonne couverture du territoire qui s'étend pour l'essentiel sur le département de la Haute-Garonne, mais également sur l'Aude et le Tarn.

Pour finaliser cette structuration le syndicat a conclu pour les parties amont de son territoire une convention de partenariat avec le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières, le SMMAR, qui gère la partie audoise de l'Hers et avec le syndicat de la vallée du Girou pour la partie située dans le Tarn.

Ce partenariat n'a d'autre finalité que de mener à bien une politique de gestion des milieux aquatiques dans un objectif clairement affiché de préservation qualitative et quantitative de l'eau qui fait partie du patrimoine commun.

Notre volonté d'assurer au mieux des missions diversifiées découlant du SDAGE, mais également celles menées en collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, notamment dans le cadre du Plan d'Action Territorial, le PAT, nous a demandé une évolution conséquente en moyens humain et matériel. **C'est aujourd'hui chose faite.**

Bien assis sur notre territoire, nous sommes dans la dynamique nécessaire pour répondre aux besoins d'une gestion équilibrée de la ressource en eau efficacement et durablement.

Tous les intervenants du SMBVH, personnel et élus, chacun à leur niveau, se sont employés à cette réussite. Continuons dans cette direction.

Alexandre Insa,
Président du SMBVH



BASSIN VERSANT DE L'HERS

La structuration du territoire se poursuit



Un partenariat conventionnel accru

La mise en œuvre du SDAGE, du Programme de Mesures applicables au territoire hydrographique couvert par le SMBVH et la perspective d'un SAGE imposent de définir une vision globale et concertée à l'échelle du sous-bassin versant.

Le sous-bassin versant de l'Hers-Mort et du Girou présente la particularité administrative de se partager entre trois départements : la Haute-Garonne qui contient l'essentiel du sous-bassin, l'Aude, pour la partie la plus amont de l'Hers, et le Tarn pour la partie la plus amont du Girou.

Afin de poser les bases d'un rapprochement, dans une logique de sous-bassin versant (Unité Hydrographique de Référence), le SMBVH a formalisé deux conventions de partenariat avec les structures gérant les différents territoires du sous-bassin et plus particulièrement, des têtes de bassin situées sur des départements limitrophes.

Dans une telle optique, le SMBVH a conclu un accord avec la partie audoise gérée par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR). La signature de cette convention entre Alexandre INSA, Président de SMBVH et Pierre-Henri ILHES, Président du SMMAR, a eu lieu le 9 décembre 2010 dans les locaux du Conseil Général de l'Aude. Le SMMAR est l'établissement public territorial de bassin de l'Aude (EPTB Aude). Cet établissement public conduit la politique définie par le Département de l'Aude en remplissant deux grandes vocations :

Il fédère les syndicats de bassin dans une démarche commune. L'objectif est de mener une action cohérente de l'amont à l'aval du bassin versant. L'adhésion des 438 communes du Département de l'Aude et de 30 communes du Département de l'Hérault dans une approche solidaire garantit l'atteinte de cet objectif,

Il élabore et anime un plan d'action de prévention des inondations qui vise :

- à réduire de façon durable les dommages aux personnes et aux biens en mettant en œuvre une politique intégrée de prévention des inondations,

- à contribuer à l'atteinte des objectifs du bon état ou de bon potentiel des milieux aquatiques notamment en coordonnant les schémas d'aménagement et de gestion des eaux.

De la même manière, une convention a été signée début 2011, avec la Communauté de Communes Cœur Lauragais, laquelle a en charge la réhabilitation et l'entretien des cours d'eau non domaniaux traversant son espace communautaire et, notamment la Marcaissonne, dans sa partie la plus amont.

Elle est composée des Communes d'ALBIAC, AURIAC SUR VENDINELLE, AURIN, BEAUVILLE, BOURG SAINT BERNARD, LE CABANIAL, CAMBIAC, CARAGOUDES, LE FAGET, FRANCARVILLE, LOUBENS LAURAGAIS, MASCARVILLE, MAUREVILLE, MOURVILLES BASSES, PRESERVILLE, PRUNET, LA SALVETAT LAURAGAIS, SAUSSENS, SEGREVILLE, TARABEL, TOUTENS ET VENDINE.

Afin de finaliser cette structuration partenariale de territoire, une convention similaire est en voie de formalisation avec le Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée du Girou qui gère toute la partie amont du Girou de Bourg Saint Bernard jusqu'à sa source dans le département du Tarn.

Une nouvelle adhésion

Au 1^{er} janvier 2011, toutes les communes riveraines du Girou sur sa partie aval ont adhéré au SMBVH. La dernière adhésion est celle de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou actée par arrêté préfectoral du 3 mai 2010. La particularité de cette adhésion est que la Communauté de Communes a souhaité intégrer le SMBVH pour l'intégralité de son territoire comportant 13 communes dont certaines ne sont pas directement riveraines du Girou.

Une telle volonté permet de prendre en compte de manière très forte, les préconisations visant à la mise en place d'une gestion à l'échelle du bassin versant prônées par le SDAGE et ses déclinaisons, plus particulièrement le SAGE en émergence.



PIERRE-HENRI ILHES ET ALEXANDRE INSA

FEUILLES D'IRIS FAUX ACORE

**A ce jour,
le SMBVH couvre
par son action
la majeure partie
du territoire
de son Bassin
Versant à travers
la gestion des
principaux affluents
de l'Hers que sont
la Marcaissonne,
la Saune, la Sausse,
la Seillonne et le
Girou.**

Carte du territoire du SMBVH et liste des délégués

en vert, les nouveaux délégués élus depuis les élections de 2008

AUCAMVILLE **A**
Jean-Marc LOUBET

BALMA **B**
Alexandre INSA
Stéphane COPPEY

BRUGUIERES **C**
Gilbert JOUVIN
Jean-Marie PISTRE

CASTELGINEST **D**
Grégoire CARNEIRO
Vincent BOUVIER

CASTELMAUROU **E**
René DURAND
Danièle SUDRIE

CASTELNAU D'ESTRETEFONDS **F**
Jacques ROBERT
Denis BRUN

CEPET **G**
Jean-Michel GRANDO

FONBEAUZARD **H**
Gérard ROYERE

GARGAS **I**
Janine GIBERT

GRATENTOUR **J**
Patrick DELPECH

GRENADE **K**
Pascal POCHON

LABASTIDE-SAINT-SERNIN **L**
Jean-Louis DAUMONT

LAUNAGUET **M**
Henri MILHEAU

L'UNION **N**
Georges BEYNEY
M. Henri LEVRAT

MONTBERON **O**
Jean-Luc BELLARIVA

QUINT-FONSEGRIVES **P**
René GUILLOT

SAINT ALBAN **Q**
Raymond-Roger STRAMARE

SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE **R**
Pierre ISELLE

SAINT-JORY **S**
Michel PERNES
Michel AVELLANA

SAINT MARCEL PAULEL **T**
Claude ROUDIÈRE

SAINT-ORENS **U**
Denise DELEUZE
Michel SARRAILH

ST SAUVEUR **V**
Marina DAILLUT
Isabelle NADALIN
Philippe PETIT
Olivier CORACIN

TOULOUSE **W**
Jean-Marc BARES
Danielle CHARLES
Michèle BLEUSE
Dominique PY
Antoine MAURICE

VILLARIES **X**
Stéphane ARNAUDINAUD

VILLENEUVE-LES-BOULOC **Y**
Jean-Luc RONCADIN

SICOVAL **1**
Georges FOURMOND
Benôit PETIT
Daniel PEYRICAL

Communauté de Communes Cœur Lauragais **2**
Sylvie VIVIES

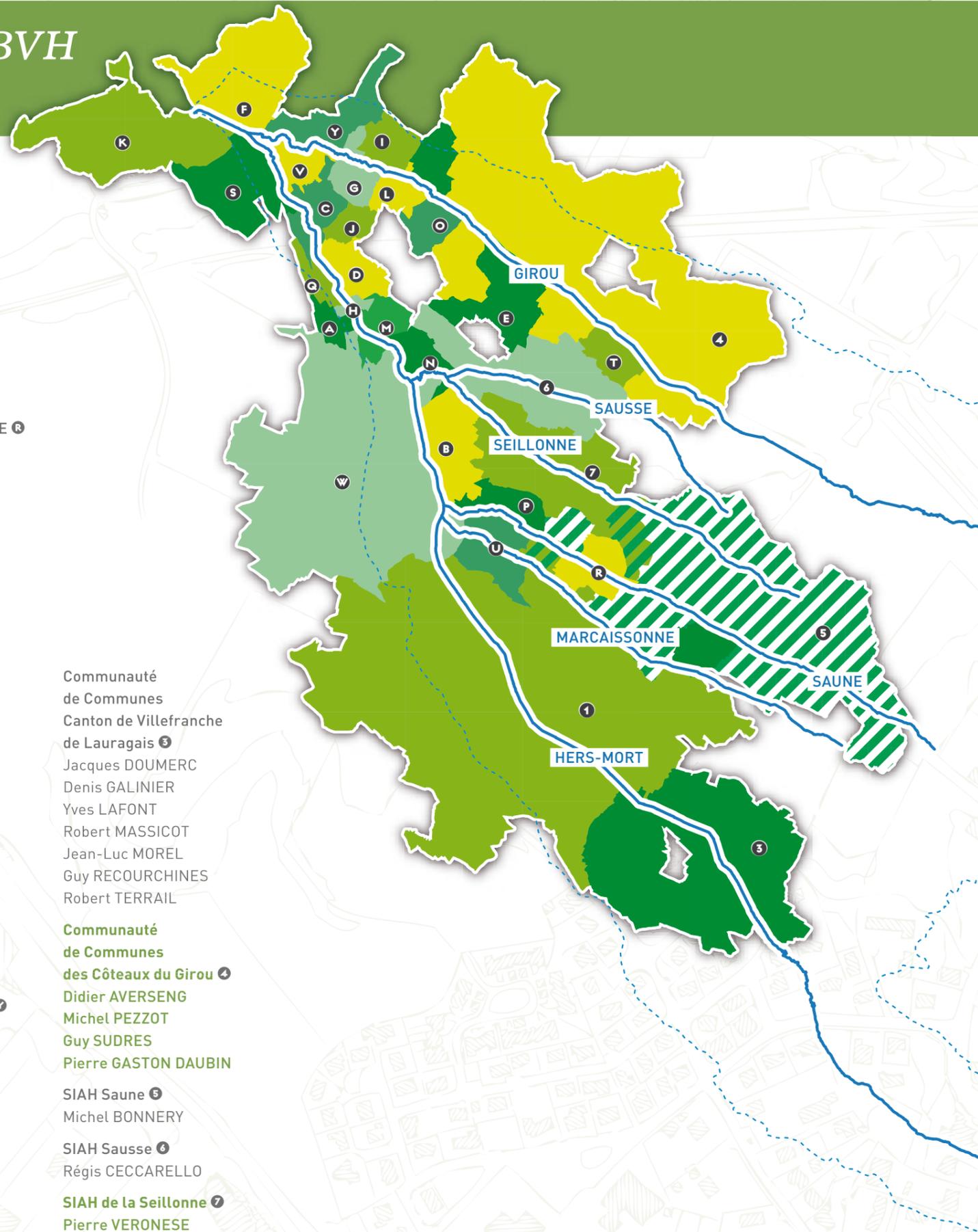
Communauté de Communes Canton de Villefranche de Lauragais **3**
Jacques DOUMERC
Denis GALINIER
Yves LAFONT
Robert MASSICOT
Jean-Luc MOREL
Guy RECOURCHINES
Robert TERRAIL

Communauté de Communes des Côteaux du Girou **4**
Didier AVERSENG
Michel PEZZOT
Guy SUDRES
Pierre GASTON DAUBIN

SIAH Saune **5**
Michel BONNERY

SIAH Sausse **6**
Régis CECCARELLO

SIAH de la Seillonne **7**
Pierre VERONESE



--- LIMITE DU BASSIN VERSANT DE L'HERS

Acronymes usuels

APA
Arbres et Paysages d'Autan

EPTB
Etablissement Public Territorial de Bassin

FREDEC
Fédération REgionale de Défense contre les Ennemis des Cultures

HQE
Haute Qualité Environnementale

MNT
Modèle Numérique de Terrain

ONEMA
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

PAT
Plan d'Action Territorial

SAGE
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE
Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SIAH
Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique

SMBVH
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers

SMMAR
Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières

UHR
Unité Hydrographique de Référence



LA VIE DU SYNDICAT

Une structuration aboutie et rationnelle...

Une structuration aboutie et rationnelle...

Le SMBVH a procédé fin 2010, au recrutement d'un deuxième technicien de rivière, Jérôme LOUBÈRE, dont la mission consiste plus particulièrement à opérer une gestion et un suivi des cours d'eau en relation avec les propriétaires et les usagers lors de travaux de restauration et d'entretien de la végétation. Il procède, en outre, à la mise en œuvre et au suivi du programme et à l'encadrement et à la surveillance des chantiers qu'ils soient effectués par des entreprises ou par la régie du Syndicat. Il est susceptible également de participer directement aux travaux de l'équipe rivière.

Son action vient compléter les missions et les activités de Matthieu MAURICE qui assure l'encadrement de la cellule technique et est plus particulièrement chargé de la mise en œuvre des opérations de renaturation.

En outre, il est chargé des actions de Communication et de Sensibilisation à l'Environnement en relation avec la Cellule Administrative et la Direction.

Ce renforcement de la cellule technique permet aujourd'hui au Syndicat Mixte de déployer son action sur le territoire du bassin versant de l'Hers-Mort et du Girou. Ainsi la couverture territoriale des interventions peut se voir amplifier par l'action simultanée des équipes sur des sites différents.

...rendant nécessaire l'agrandissement des locaux

Face à l'accroissement de l'activité qui s'est traduit par l'acquisition de véhicules et de matériels supplémentaires, le SMBVH a décidé de procéder à une extension de ses locaux.

Une opportunité s'est présentée par la possibilité d'acquérir une bande de terrain en fond de propriété d'une superficie de 823 m². L'acte d'acquisition vient d'être formalisé pour un montant de 53 495 €.

Cette extension foncière va permettre la construction de locaux techniques d'une superficie de 170 m² et d'une aire de nettoyage des véhicules. De plus, il est programmé un agrandissement de la pépinière et du parking de véhicules.

Cette future réalisation répondra aux exigences des normes HQE retenues lors de la construction du bâtiment actuel (économie d'énergie, gestion de l'eau).

Simultanément et pour améliorer la tenue des assemblées, la création d'une salle de réunion adjacente au bâtiment actuel d'une capacité de 99 personnes est également prévue.



UN NOUVEAU TECHNICIEN : JÉRÔME LOUBÈRE



Le départ de Julien vers de nouveaux horizons...

Julien GRASSOT, chef de l'équipe rivière, a souhaité se rapprocher de sa région d'origine et a proposé sa candidature, laquelle a été retenue, pour occuper un poste au sein du Syndicat Mixte des Rivières du Sornin et de ses affluents (SYMISOA) basé à Charlieu dans le Département de la Loire. Le SMBVH le remercie encore pour la qualité et le sérieux du travail accompli au sein de l'équipe technique et lui souhaite bonne chance pour la suite de son parcours professionnel.

... Nécessitant une réorganisation de l'équipe rivière

laquelle a conduit le SMBVH à nommer un nouveau chef d'équipe en la personne de Loïc CONSTANS et à procéder au recrutement d'un nouvel agent de rivière, Romain ANSEAUME. Cette équipe de terrain se compose à nouveau de 5 agents.

Des investissements à la hauteur des ambitions

Le SMBVH, a procédé au cours de l'année 2010, à de nombreux investissements pour répondre à son objectif de structuration et de rationalisation de ses interventions.

L'augmentation des effectifs s'est accompagnée d'investissements en termes de matériel et d'outillage. Ainsi, et afin de permettre une autonomie opérationnelle en matière d'entretien de la végétation des berges consistant en des travaux d'abattage et de débardage, le SMBVH a procédé à l'acquisition d'un tracteur muni d'un treuil. Cet engin est prévu pour intervenir sur des chantiers en bordure de cours d'eau dans une utilisation très spécifique : la traction des arbres de berges de rivières.

Le bois de qualité, exempt de toute trace de pourriture et d'une section supérieure à 10cm est ébranché, coupé en 1 mètre et déposé en bordure de champs et mis à la disposition du propriétaire riverain. Tous les branchages, bois pourris, sections déchirées, et d'une manière générale toutes les branches d'une section inférieure à 10cm doivent être éliminés par brûlage ou broyage.

Le problème du brûlage est qu'il est interdit plusieurs mois dans l'année, il nécessite beaucoup de temps (allumage, surveillance, alimentation... bloquant un agent quasiment à temps plein) et dégrade les bandes enherbées.

Le broyage des branches n'a pas les inconvénients du brûlage. Il permet d'éliminer les branchages rapidement sans impact sur le milieu. Les produits de broyage peuvent être utilisés comme mulch (paillage plantation, compost), comme plaquette (bois énergie) ou tout simplement étalés sur les berges (apport de matière organique au sol).

Pour répondre à ces mêmes exigences d'adaptabilité et de réactivité, le SMBVH s'est également équipé au cours de l'année 2010 d'une barque dont l'utilisation permet d'intervenir directement dans le cours d'eau et d'aller de berge en berge sans procéder à des déplacements routiers parfois importants.



■ BROYAGE DE BRANCHES PAR L'ÉQUIPE RIVIÈRE

Le travail des assemblées

Commission PAT

La Commission constitue le relais avec le Comité Technique du Plan d'Action Territorial (PAT) qui réunit l'ensemble des partenaires que sont la Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'Eau, le Conseil Général de la Haute-Garonne, les Fédérations de Chasse et de Pêche, le SICOVAL, la FREDEC Midi-Pyrénées, Arbres et Paysages Tarnais, et Arbres et Paysage d'Autan.

Le SMBVH est l'animateur du volet « Milieux Naturels » du PAT. Un des objectifs est de lutter contre l'érosion des sols par la plantation de haies et de manière plus générale, d'acquiescer une meilleure connaissance du bassin versant.

Dans ce volet, trois actions vont être développées.

1 - La réhabilitation de la Mare de Launaguet

Ce site est situé non loin de l'Hers au droit de la plaine des Monges.

Une mise en valeur végétale sera effectuée sur les bords du fossé de décharge sur 200 m par Arbres et Paysages d'Autan (APA).

Une convention avec la Commune de Launaguet et le SMBVH vient d'être signée et prend en compte outre la mare, également l'opération de renaturation prévue en rive gauche le long de la plaine des Monges.

2 - L'aménagement du Sous Bassin Versant de la Marcaissonne :

Deux axes y seront travaillés :

- Aménagements paysagers
- Lutte contre l'érosion

Afin d'informer la population, des réunions publiques seront programmées dans le courant du 3^e trimestre 2011, en même temps que paraîtront des articles dans la presse et dans les magazines communaux.

Une réunion de travail va être programmée entre APA, le Conseil Général de la Haute-Garonne et le SMBVH.

3 - L'élaboration d'une étude sur les Affluents et les Milieux aquatiques

Une étude va être réalisée sur l'ensemble du Bassin Versant de l'Hers et du Girou. Une première réunion a été organisée avec l'Agence de l'Eau pour définir les axes qui présideront à la mise en place de cette étude. Elle aura pour objet de procéder à un état des lieux qui débouchera sur un recensement des milieux aquatiques (affluents, retenues, zones humides...).

Cette étude comportera trois étapes :

Etape 1 : Etats des lieux et diagnostic de l'espace Rivière, du Bassin versant et de sa structuration administrative.

Etape 2 : Cette étape comporte une synthèse préalable de l'état des lieux à partir de laquelle une hiérarchisation des enjeux sera effectuée par les élus selon trois critères : sécurité publique, intérêt général et équilibres socio-économiques. Ce travail permettra une définition des objectifs de gestion par les élus.

Etape 3 : Proposition des actions à mener



Le travail des assemblées

Commission Géographique Marcaissonne

Le rapport d'activité annuel 2009 fait état des travaux dont a bénéficié la Vallée de la Marcaissonne. Ces travaux ont vu leur prolongement en 2010 compte tenu de quelques rigueurs météorologiques comme les fortes précipitations d'octobre 2009.

Si l'équipe technique du syndicat est passée partout elle s'est attachée à l'entretien des zones amont au-delà d'Odars tandis que l'entreprise SOFOPA s'occupait de l'aval.

La Commission Géographique s'est réunie une fois en 2010. Outre les travaux d'entretien, il a été abordé une nouvelle fois la nécessité pour la Commune de Saint Orens de passer à la phase « projet d'exécution » pour les travaux de défense contre les inondations sur les 2 secteurs Champs Pinsons et Labouilhe. La renaturation de la rivière sur ces secteurs sera couplée aux travaux hydrauliques. Les personnes présentes se montrent tout à fait en phase avec ces deux objectifs.

Une convention financière sera établie en 2011 pour affecter à chaque entité, syndicat et commune, ce qui lui revient selon les statuts du syndicat.

Il demeure, à ce stade, pour la Présidente de tenir compte de la faible fréquentation à ces réunions, en trouvant un angle de redynamisation des échanges avec les riverains tout le long du bassin versant, que ce soit les communes ou les habitants.

Dans ce sens le dynamisme syndical général offre deux opportunités à travers :

L'extension du périmètre par l'adhésion de « Cœur lauragais »

L'activité de la commission PAT qui offre un atout supplémentaire de thème transversal pour interpeller les acteurs de cette vallée avec des sujets tels :

- La plantation des haies
- Le repérage des zones humides
- La prise en compte des affluents à enjeux

Tout ceci devrait renouveler plus largement l'intérêt de nos adhérents pour les réalisations concrètes et cette opportunité devra être saisie et mise en œuvre dès l'été 2011.

Commission Communication

La Commission Communication, s'est réunie à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée pour, entre autre, réaliser la carte de vœux 2011, finaliser le rapport d'activité 2009 et préparer le magazine N°5.

Au-delà de ces travaux habituels et des réflexions émergentes, la commission s'est fixé quelques objectifs plus ambitieux !

Plusieurs idées force ont émergé des nombreuses séances de travail.

Nous devons :

- **Mieux faire connaître le Syndicat** sur l'ensemble de son territoire d'influence
- **Communiquer plus largement** sur la politique globale et multi-partenariale du Syndicat
- **Assurer une « veille réglementaire »** et en relayer les informations pratiques au plus près des communes adhérentes
- **Cibler localement la communication** en informant les riverains et les communes sur la nature et le déroulement des travaux qui les concernent.

Au fil de ses réunions, la commission s'est étoffée en nombre et enrichie en personnes motivées, dynamiques et porteuses d'idées nouvelles intéressantes à travailler. Elle compte actuellement 9 membres.

Sa priorité pour les travaux à venir est de construire un Plan de Communication, d'Animation et d'Action à la hauteur du champ d'action et du rayonnement du Syndicat.

Dans cette perspective concrète, il nous faut:

- recenser et identifier les personnes ressources, leur affecter des missions spécifiques, assurer si nécessaire les formations qui s'y réfèrent.
- mettre en place les outils de communication adaptés: site Internet dynamique, charte graphique identifiante, panneaux de chantiers pédagogiques et ludiques...
- réaliser un document informatique évolutif de présentation du Syndicat à l'attention des communes, de leurs conseils municipaux, des nouveaux élus, des nouveaux délégués, des partenaires.

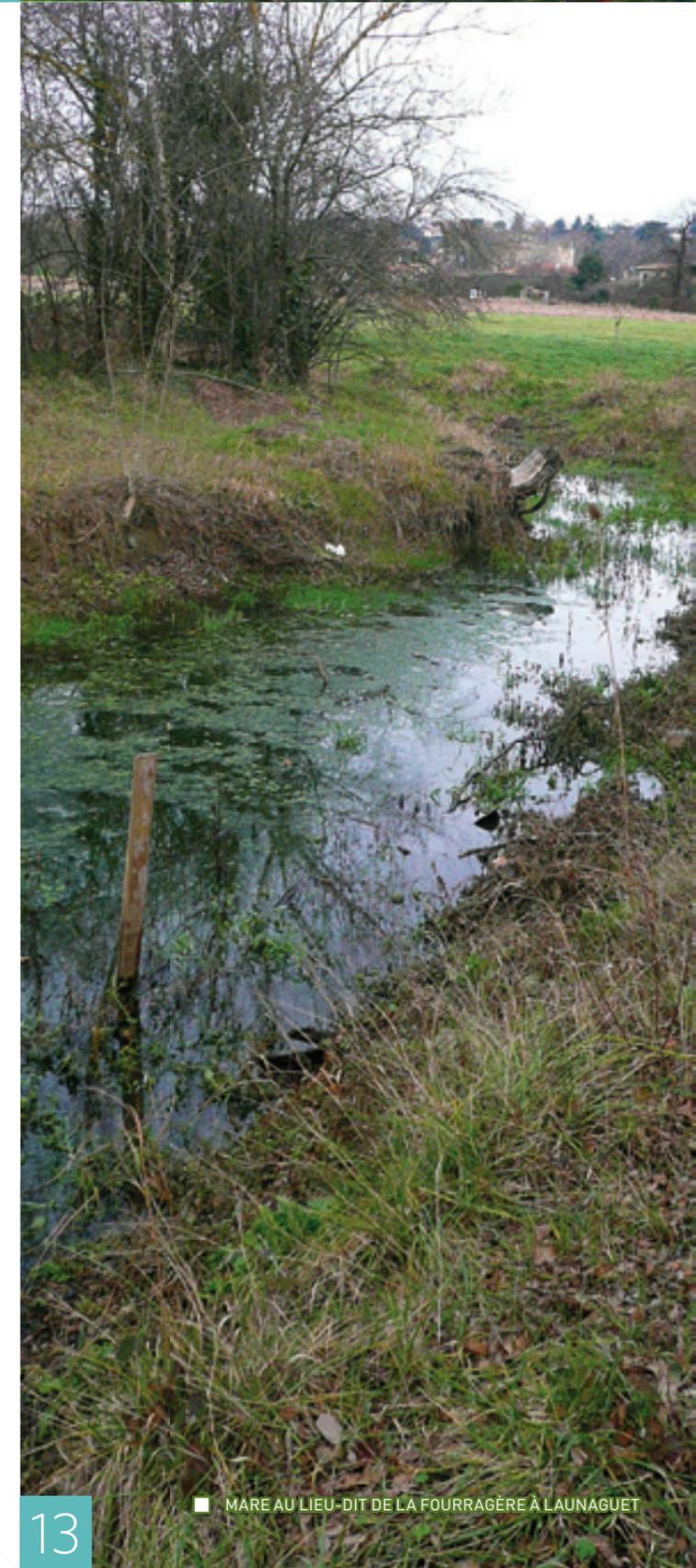
Enfin, un volet qui nous est apparu essentiel, la sensibilisation des enfants sur l'ensemble des sujets traitant de l'eau dans l'environnement, en proposant une animation en milieu scolaire dès le primaire, et la mise en place de projets éducatifs.

Ces axes de travail vont exiger un investissement conséquent en moyens humain et matériel qui ne pourront se réaliser que dans la durée ; toutefois nous avons en interne et surtout, soulignons-le, auprès du personnel en place une réelle volonté de développer tous ces points et faire aboutir ce Plan de Communication particulièrement réfléchi.

Toutes les bonnes volontés sont désormais sollicitées pour nous aider au mieux à faire de cette ambitieuse entreprise un réel succès.



■ VISITE DE CHANTIER PAR LES ÉLUS DU SYNDICAT





OPÉRATIONS ET TRAVAUX

Aménagement et renaturation du lit et des berges

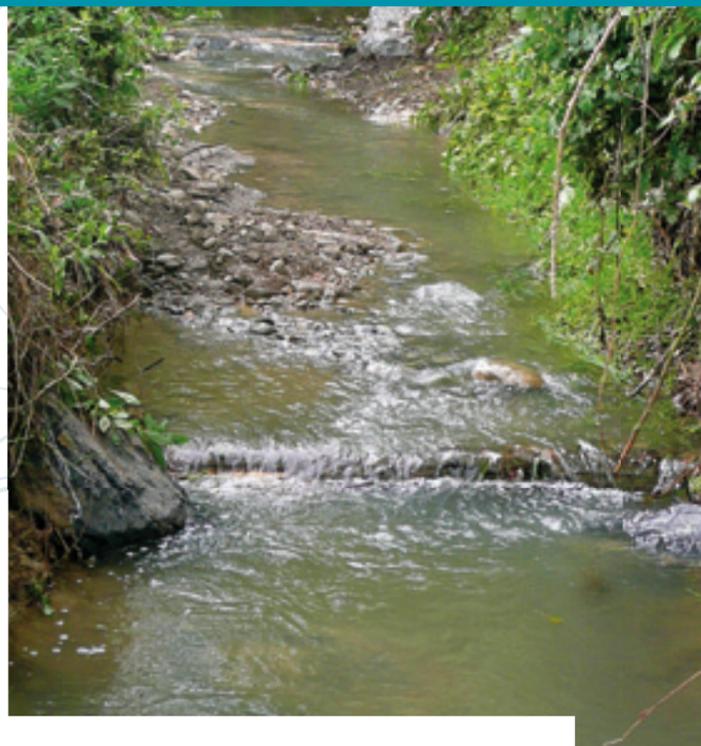


Aménagement du lit et des berges du Girou à Cépet

Réalisation : Entreprise NAUDIN - 59 000 € TTC
Préparation & entretien : Équipe Rivière SMBVH

Ces travaux réalisés au cours de l'hiver 2010-2011 ont permis de protéger le cimetière de la commune de Cépet et de restaurer et mettre en valeur le Girou à l'aval du pont de la RD4.

Pour la première fois, le Syndicat a utilisé le **caisson bois végétalisé** pour stabiliser sur le long terme la berge rive gauche sur une trentaine de mètres au droit du cimetière. Le caisson végétalisé est une protection de l'ensemble de la berge constituée d'une structure étagée en rondins de bois entrecroisés, formant un caisson rempli de matériaux terreux, éventuellement renforcés par un géotextile. Des branches de saules et/ou plants enracinés sont couchées en rangs serrés entre les différents étages. De par sa structure en bois, le caisson végétalisé offre une protection mécanique immédiate. Les végétaux reprennent petit à petit la fonction de stabilisation (assurée par le caisson en bois) au fur et à mesure du développement du réseau racinaire et de la lente décomposition du bois.



Aménagement du lit et des berges de la Marcaissonne à Toulouse

Réalisation : entreprise NAUDIN - 9 000 € TTC
Préparation & entretien : Équipe Rivière SMBVH

Depuis les travaux de recalibrage et de rectification de l'Hers-Mort et de la Marcaissonne, le lit de la Marcaissonne est soumis à des phénomènes érosifs importants. Sur le secteur des Espaces Nature Marcaissonne et Ribaute de la commune de Toulouse, le fond du lit du ruisseau s'est enfoncé jusqu'à atteindre la roche mère marneuse. Le substrat originel du fond du lit constitué de matériaux sablo graveleux et de galets, chaînon essentiel de la vie aquatique, est absent. Le ruisseau commence maintenant à attaquer la marne et certains arbres de la végétation rivulaire sont déstabilisés et régulièrement emportés lors des crues.

Par la création de **6 seuils de fond** composés de blocs et de bois et la **reconstitution du substrat du lit** au moyen d'apports de galets et de matériaux alluvionnaires, l'opération va stopper l'érosion verticale, permettre la reconstitution du substrat fond du lit et augmenter la diversité du milieu et son attrait pour la population.



Protection de berge et diversification des écoulements route de Revel à Toulouse

Réalisation & entretien : Équipe Rivière SMBVH

La rivière est un milieu vivant et dynamique. La vitesse du cours d'eau et les différentes hauteurs d'eau font que la rivière divague de gauche à droite, elle méandrite et crée ainsi des sinuosités propres aux cours d'eau. Malgré les travaux de recalibrage dans les années 70 qui ont conduit à la création d'un tracé rectiligne, l'Hers n'échappe pas à cette règle et érode ses berges à certains endroits ; c'est le cas de la berge droite près de la piste cyclable passant le long de la zone commerciale de Montaudran. Cette voie verte a été refaite plusieurs fois car la berge est déstructurée. Aussi, l'équipe rivière s'est efforcée pendant une semaine de réaliser une succession de 3 fascines, ouvrages de protection en génie végétal composés de pieux en acacias battus et en saule vivant tressé. Cette création est naturelle, peu onéreuse et fait appel à des techniques simples et à des végétaux récoltés à proximité ce qui est en adéquation avec le concept de développement durable.



Aménagement d'un îlot sur les communes de St Jory et St Sauveur

Réalisation & entretien : Équipe Rivière SMBVH

L'aménagement de l'atterrissement a été réalisé dans le cadre de l'entretien de la végétation des berges sur 8 km le long de l'Hers au cours des mois de janvier et février 2011 sur les communes de St Jory, St Sauveur et Bruguières.

L'objectif de l'intervention de l'équipe rivière sur cet îlot, situé 200m à l'aval du pont de la RD20, est de maintenir un chenal de crue ouvert afin de diversifier les écoulements et le milieu.

La mission de l'équipe rivière s'est effectuée les 28 et 29 février 2011 sous la responsabilité de Julien Grassot, chef d'équipe au SMBVH. Elle consistait à dégager le chenal de crue afin que celui-ci puisse de nouveau être en eau lors d'un prochain épisode pluvieux. Des peupliers de diamètre important ont été abattus, des branches basses ont été élaguées et le chenal a été recréé par les agents sur ses parties amont et aval. Les plus gros arbres ont été débordés à l'aide du tracteur 87 cv équipé d'un treuil de 5t et les branches débitées ont été broyées.

Ces opérations ont pour but de diversifier au maximum les écoulements et ainsi créer plusieurs ramifications au niveau de la rivière. Cela permet d'avoir différents niveaux d'eau et granulométries de substrats, ce qui profite à un plus grand nombre d'espèces piscicoles, de batraciens, d'insectes aquatiques, etc... Pour mémoire, l'Hers est peuplé essentiellement par le goujon, le chevaie et le carassin. Entre 7 et 9 espèces de poissons selon les années cohabitent sur cette partie aval de l'Hers.

Entretien des cours d'eau

L'Équipe Rivière du SMBVH

Depuis 2010, l'équipe Rivière du SMBVH est composée de 5 agents et s'est dotée d'un matériel adapté aux travaux de traitement sélectif de la végétation de berge dont un tracteur équipé d'un treuil, une barque, un broyeur de branches, un véhicule tout terrain. Cet investissement permet de réaliser plus efficacement les opérations d'abattage, de recépage, d'élagage, de lutte contre les espèces envahissantes, de retrait des embâcles et déchets permettant ainsi de traiter un plus grand linéaire de berge.

Entretien des berges de la Marcaisonne

Réalisation : Entreprise SOFOPA – 15582 € TTC

Pour la Marcaisonne, l'emprise des travaux d'entretien léger sur 5 semaines couvre tout ou partie des communes de Toulouse, Saint-Orens de Gameville, Lauzerville, Auzielle, Sainte-Foy d'Aigrefeuille et Odars sur un linéaire total de 13km de berge.

Entretien des berges du Girou tranche n°2

Réalisation : Entreprise SATF - 34653 € TTC

Dans le cadre du programme de restauration des berges du Girou démarré en 2009, la 2^e tranche d'entretien a été confiée à l'entreprise SATF pour un montant de 34 653 € TTC. Elle a permis le traitement de 8km du cours du Girou sur tout ou partie des communes de Saint-Sauveur, Villeneuve-Les-Bouloc, Cépet, Gargas, Labastide-Saint-Sernin et Castelmaurou. Les travaux se sont déroulés entre le 1^{er} décembre 2010 et le 18 février 2011.

Concernant la 3^e tranche de travaux situés sur le Girou moyen, le dossier de Déclaration d'Intérêt Général est en cours d'instruction. L'enquête publique s'est déroulée du 5 au 22 mai dernier.

Entretien des berges de la Saune aval

Réalisation : Entreprise SOFOPA – 21390 € TTC

L'entreprise SOFOPA a entretenu la végétation du lit et des berges sur plus de 11 km de berge entre Saint-Orens de Gameville, Quint-Fonsegrives, Lauzerville, Aigrefeuille et Sainte-Foy d'Aigrefeuille. Les travaux se sont effectués au mois de novembre 2010.

AINSI LE DÉVELOPPEMENT DES AUTRES ESSENCES. UN PAPILLON, LE BOMBYX DE L'AILANTE A ÉTÉ INTRODUIT POUR LA SOIE DU COCON, QUI SE NOURRIT DE LA FEUILLE D'AILANTE, AFIN D'ATTAQUER LA PLANTE MAIS CE FUT UN ÉCHEC.

LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DE L'AILANTE EST UN TRAVAIL DIFFICILE CAR SON ÉRADICATION NÉCESSITE DE PASSER PLUSIEURS FOIS PAR AN. L'ÉQUIPE RIVIÈRE DU SMBVH EST LA PLUS ADAPTÉE À CE TYPE D'INTERVENTION LE LONG DES BERGES ET A DÉCIDÉ D'UTILISER UNE STRATÉGIE ÉLABORÉE COMME SUIT : UN PREMIER PASSAGE AU PRINTEMPS AFIN DE PROCÉDER À DES ARRACHAGES À L'AIDE D'UN TREUIL PUIS UN SECOND AU DÉBUT DE L'AUTOMNE AFIN D'ÉLIMINER LES REPOUSSES. UN SUIVI DES SITES INFESTÉS DOIT SE FAIRE PENDANT PLUSIEURS ANNÉES. LES BERGES DES COMMUNES SUIVANTES BÉNÉFICIENT DE CE PLAN SPÉCIFIQUE DE LUTTE CONTRE LES INVASIVES : RENNEVILLE, GARDOUCH, VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS, ST ROMÉ, BRUGUIÈRES, CÉPET, ST SAUVEUR ET LABASTIDE SAINT SERNIN.

UNE DES MISSIONS DE L'ÉQUIPE RIVIÈRE EST LA LUTTE CONTRE LES PLANTES INVASIVES ; UNE DES PLUS VIRULENTES SUR NOTRE BASSIN VERSANT EST L'AILANTE OU FAUX VERNIS DU JAPON.

«AILANTE» EST UN MOT MALAIS, SIGNIFIANT «ARBRE QUI MONTE AU CIEL». ORIGINAIRE D'ASIE ORIENTALE, L'AILANTE EST EFFECTIVEMENT UN TRÈS GRAND ARBRE, CE QUE RECONNAÎT SON NOM «AILANTHUS ALTISSIMA». SA TAILLE MAXIMALE EST DE 30M. SES FEUILLES TRÈS GRANDES, DE 30 À 90 CM, UNE FOIS FROISSÉES DÉGAGENT UNE ODEUR PESTILENTIELLE. EN VILLE, ON PLANTE DES ESPÈCES POURVUES DE PEU DE FLEURS MÂLES, PARCE QU'ELLES SENTENT TROP MAUVAIS. SON BOIS BLANC-JAUNE EST PEU UTILISÉ ALORS QUE C'EST UN BON COMBUSTIBLE.

AUSSI, L'AILANTE EST UNE ESPÈCE INVASIVE INDUISANT DES PERTURBATIONS IMPORTANTES SUR LES BIOTOPES. ELLES SE PROPAGENT EN POPULATION DENSE ET UNIFORME EMPÊCHANT

FOCUS



En 2010, 39 km de berge de cours d'eau ont été entretenus par l'équipe rivière

20 km

du cours de l'Hers sur les communes de St Jory, Bruguières, Launaguet, Toulouse, L'Union, Bazièges, Villenouvelle, Villefranche-de-Lauragais et Gardouch.

9 km

du cours de la Saune sur les communes de Toulouse, Balma, Quint-Fonsegrives, Cambiac et Maurens.

5 km

du cours du Girou sur la commune de St Marcel Paulel.

4 km

du cours de la Marcaisonne sur les communes d'Odars et Fourquevaux.

1 km

du cours de la Sausse sur la commune de Montrabé.

250 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES LE LONG DES BERGES DE L'HERS ET DU GIROU

Crues et inondations

Protection de Pin-Balma contre les inondations de la Seillonne

Soucieux de protéger les agglomérations riveraines de la Seillonne, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Seillonne a engagé un programme pluriannuel d'actions comprenant notamment des aménagements hydrauliques de protection contre les inondations sur la commune de Pin-Balma.

Le bureau d'étude SIEE (Ginger Environnement) a étudié ce secteur et élaboré un avant-projet permettant de supprimer les inondations des parcelles habitées. Ce projet soumis à enquête publique a été déclaré d'intérêt général et autorisé au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement en 2008.

Les aménagements consistent à :

- supprimer une partie des digues situées en aval du pont de la RD70,
- reconstruire le pont de la RD70 en augmentant l'ouverture hydraulique de l'ouvrage,
- reprofiler et recalibrer le lit de la Seillonne en amont du pont de la RD70,
- renforcer la berge reprofilée en rive gauche par la mise en place de protections mixtes telles qu'enrochements et protections végétales,
- araser partiellement la digue située en rive droite en amont du pont de la RD70.

Ces aménagements permettront de supprimer jusqu'à la crue centennale l'inondation de la totalité des parcelles habitées situées sur la commune de Pin-Balma et de restaurer les zones d'expansion de crue de manière à favoriser le laminage naturel des crues et ainsi limiter les impacts hydrauliques à l'aval.

Quelques données de débit de l'Hers au niveau de la station du pont de Périole à Toulouse

Débit moyen annuel (module interannuel) :

3,8 m³/s

Débit à l'étiage :

0,5 m³/s

période	débit (m ³ /s)
5 ans	→ 114
10 ans	→ 148
30 ans	→ 159
100 ans	→ 171

DÉBITS DE POINTE DE CRUE POUR DIFFÉRENTES PÉRIODES DE RETOUR

En 2010, le SIAH de la Seillonne a réalisé les travaux de suppression des digues à l'aval du pont de la RD 70

Réalisation : groupement entreprises Dinger / Razel - 60 097 € TTC

A l'automne 2010, le Conseil Général de la Haute-Garonne a lancé les travaux de reconstruction du pont de la RD70 ; les travaux du pont se sont achevés au printemps 2011

Réalisation : Entreprise Razel
239 187 € HT

A l'automne 2011, le SIAH de la Seillonne réalisera l'aménagement de la digue et du lit du ruisseau à l'amont de la RD70.

INONDATION DE PIN-BALMA EN JUIN 1992

Etude hydraulique de l'Hers entre L'Union et Bruguières

Réalisation : Bureau d'études Hydrétudes
33 517 € TTC

Suite au constat des profondes modifications du bassin versant et notamment du secteur de la première couronne toulousaine, le Syndicat a confié à HYDRÉTUDES la réalisation d'une nouvelle étude hydraulique. Elle permettra d'actualiser la cartographie des zones inondables de l'Hers entre L'Union et Bruguières et de se doter d'un outil d'aide à la décision pour le développement du programme de protection de l'habitat.

La première phase de réactualisation des données utiles à la détermination des zones inondables et à l'élaboration du futur programme de protection est achevée. Ce travail a permis :

- d'étudier l'évolution du bâti et des infrastructures pouvant subir les effets des crues ou influencer sur celles-ci, de construire un Modèle Numérique de Terrain (MNT) représentant la topographie de la zone d'étude (altimétrie et bathymétrie),
- d'étudier les données pluviométriques, débits métriques et de déterminer les débits de pointes à différentes périodes de retour (voir encadré),
- d'analyser l'occupation du sol du bassin versant et plus particulièrement l'évolution des surfaces imperméabilisées.



CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES DE L'HERS



CRUE DE L'HERS À VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS



AU BORD DE L'EAU

Partenariat et protocole de suivi

Un partenariat avec l'association départementale des piégeurs

La prolifération des populations de ragondins sur le bassin versant de l'Hers et du Girou entraîne des dégâts nombreux et variés :

- Creusement d'importantes galeries dans les digues et les berges des cours d'eau,
- Destruction de la flore aquatique et des cultures riveraines des cours d'eau,
- Risque sanitaire.

Pour lutter efficacement contre ce fléau, le SMBVH et l'Association ont décidé de conclure un accord afin d'organiser, de planifier et de contrôler les campagnes de piégeage de cette espèce nuisible en mettant notamment en relation les propriétaires riverains et le réseau de piégeurs agréés.

Dans un souci de logique territoriale à l'échelle du bassin versant Hers-Mort/Girou et pour mieux affirmer leur efficacité et leur complémentarité, l'Association et le SMBVH ont décidé d'instituer un partenariat dans le cadre de la mise en œuvre des campagnes de lutte contre la prolifération des ragondins à travers une convention.

L'Association s'est engagé à :

- Participer avec la Fédération Départementale de Chasse à la formation des piégeurs,
- Être le trait d'union entre les piégeurs et l'Administration,
- Représenter les piégeurs dans toutes les instances départementales et régionales,
- Participer à tous les travaux portant sur la conservation des espèces et la gestion de la faune sauvage.

Pour sa part, le SMBVH s'est engagé à :

- Constituer un relais entre ses collectivités membres et les propriétaires riverains et l'Association afin de faciliter la coordination des interventions,
- Participer en tant que de besoin à toutes réunions utiles à la mise en œuvre des campagnes.

Le SMBVH versera au profit de l'Association une prime de 3 € par ragondin piégé sur le territoire du SMBVH, sur présentation des justificatifs de capture qui seront établis lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'Association.

Protocole de suivi de l'impact des travaux de diversification du lit de l'hers-mort

Le Syndicat réalise depuis 2005 des travaux de diversification des écoulements dans le lit mineur de l'Hers. Au total, ce sont 7 opérations ponctuelles réalisées en des endroits différents du cours d'eau. Les aménagements consistent principalement à mettre en place des petits seuils de fond, des épis, des îlots, de reconstituer des risbermes à fleur d'eau, de créer des accès à l'eau et de restaurer par des plantations la végétation du lit et des berges. Un article explicatif sur ces opérations a été publié dans notre magazine n°3.

Il est prévu à l'automne 2011 de restaurer 600 mètres du cours de l'Hers au niveau de la plaine des Monges sur la commune de Launaguet.

Les objectifs poursuivis à travers ces travaux sont de :

- Diversifier les habitats et les écoulements dans le lit mineur,
- Améliorer le paysage,
- Permettre une réappropriation du cours d'eau par les élus et la population locale.

En partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) et la Fédération de Pêche de la Haute-Garonne, le SMBVH va mettre en place un protocole de suivi des impacts des aménagements sur ce site. Plusieurs éléments seront suivis sur plusieurs années au vu des objectifs poursuivis indiqués ci-dessus.

Des indicateurs techniques relatifs aux aspects **morphologiques** du lit (faciès d'écoulement, substrat, géométrie), **biologiques** (algues et végétaux aquatiques, insectes aquatiques, poissons), **physico-chimiques** et **sociologiques** seront étudiés et permettront ainsi d'apprécier scientifiquement l'impact réel des aménagements.



■ PÊCHE ÉLECTRIQUE SUR L'HERS À RENNEVILLE



■ RAGONDIN SUR LE GIROU

La prolifération des populations de ragondins sur le bassin versant de l'Hers et du Girou entraîne des dégâts nombreux et variés



L'HERS AU FIL DU TEMPS

Le nom des rivières et ruisseaux du Lauragais

par Lucien ARIES

Si les noms des plus petits ruisseaux proviennent d'un nom commun occitan ou français qui évoque souvent la topographie, la flore, la faune ou l'activité humaine du terroir traversé, ceux des grands cours d'eau remontent généralement à des temps très reculés et sont plus difficiles à interpréter.

Les ruisseaux conservent parfois le souvenir des forêts, bois et taillis, aujourd'hui disparus. L'occitan *bruga* bruyères, taillis de bruyères et par extension terrain couvert de broussailles, explique ruisseau des Brougues (AFF. R.G. DU MARÈS). Le mot garrigue qui désigne un lieu inculte (friche), des landes ou des terrains rocailleux a donné la Garrigue (AFF. R.G. DE LA SAUNE).

Plusieurs variétés d'arbres ont donné des noms de petits cours d'eau. Le saule, *alba* en occitan, *albareda* (saulaie), a donné ruisseau de l'Albarède (AFF. R.G. DE LA MARCAISSONNE ET AFF. DU RUISSEAU DE TÈDELOU). Le châtaignier, *castanh* en occitan, se retrouve dans ruisseau de Castanet (AFF. R.G. DE L'HERS). Le hêtre *fau* ou *fag* et *fage* (hêtraie, dans le Midi) se retrouve dans ruisseau de la Fage (AFF. R.D. RUISSEAU DE BORDE, AFF. R. D. RUISSEAU DE FUMAS, AFF. R.G. DE LA THÉSAUQUE) et dans ruisseau de Lafage (AFF. R.G. RUISSEAU DES BARELLES). Le frêne, *fraisse* en occitan explique ruisseau de la fraissinette (AFF. R.G. DE LA SAUNE). L'occitan *raus* roseau (*rausièra* champ de roseaux) influencé par l'occitan *ròsa* rose (fleur) a donné ruisseau des Rosiers (AFF. R. G. DE L'HERS) avec un suffixe collectif.

Plusieurs ruisseaux doivent leur nom à leur source, *font* en occitan : ruisseau de Fonfredo (AFF. R.G. RUISSEAU DE JEAN DE DIEU) avec *freda* froide, ruisseau de Fontfroide (AFF. R.D. DE L'HERS), ruisseau de Font Grassalet avec *grassa* graveleux (AFF. RUISSEAU DE LA ROQUE), ruisseau de la Font Grande (AFF. R. D. RUISSEAU DE MERDÉRIC).

L'occitan *Fontanilh* petite source, petite fontaine explique ruisseau de Fontanelle (AFF. R.D. RUISSEAU D'AMADOU) et fontassa grosse fontaine se retrouve dans ruisseau de la Fontasse (AFF. DU RUISSEAU DU BERJEAN).

L'occitan *prada* grand pré, prairie a donné ruisseau des Pradels (AFF. R.D. DE L'HERS) avec un suffixe diminutif (*pradèl* petit pré) et ruisseau de Pradines (AFF. DU RUISSEAU DE PONDARÉ) avec un suffixe diminutif.

En toponymie les mots pierre, *pèira* en occitan et *roc*, *ròc* ou *ròca* en occitan, peuvent désigner aussi bien un affleurement rocheux qu'un monolithe, des ruines antiques ou encore une butte rocheuse voire un mont. Ces mots se retrouvent dans ruisseau de la Pierre (AFF. R.G. DE LA SAUNE), ruisseau de Péri (AFF. R.D. DU PEYRENCOU), ruisseau de Périole (AFF. R. D. RUISSEAU DE NÉGRETTIS), ruisseau de Perissans (AFF. R. G. DU RUISSEAU DE TÈDELOU), ruisseau de Peyrencou (AFF. R. G. DU GIROU), ruisseau des Perrots (AFF. R. G. DE LA SEILLONNE), ruisseau du Roc (AFF. R.G. RUISSEAU DES PRADELS), ruisseau de la Roque (AFF. R.G. DU RUISSEAU DE LA GRAOUSSE), ruisseau d'en Roques (AFF. R.G. DU RUISSEAU DE L'AMADOU).

Des noms venus de la nuit des temps

Les noms des grands cours d'eau, éléments majeurs du territoire, peu à même de décrire un terroir donné parce qu'ils en traversent plusieurs types, sont des noms en relation avec leur propre spécificité de rivière ou de ruisseau. Ces noms spécifiques sont si solidement ancrés dans le paysage, qu'ils ont pu parvenir jusqu'à nous même après de nombreux siècles, mais hélas fortement déformés : ils proviennent des premières strates linguistiques, antérieures à la venue des populations celtes (indo-européennes).

Les noms des grands cours d'eau proviennent généralement de racines pré-indo-européennes, telles que *Ir* (Hir), *Is* (His), *Gir*, *mar-*, *Sor*, et *Vis* ; si le sens général de ces racines est «eau, rivière», le sens de chacune d'elle est encore mal connu.

L'Hers (Hers-Mort) est appelé Rivus Yrcii en 1278 et le Grand-Hers (Hers Vif), Flumen Yrcii en 1173. L'Hers est actuellement aussi appelé Hers-Mort, les graphies anciennes montrent que le qualificatif «mort» est une addition récente (péjorative) utilisée par opposition à Hers-Vif, alors que dans les graphies anciennes la distinction fait intervenir le sens de rivière et de fleuve. Ce nom vient de la racine hydronymique pré-indo-européenne *Ir-*, qui a le sens d'eau ou de rivière ; cette racine a donné en France toute une famille de noms de rivières (Iron, Yron, Héronne, Hirome, Irance).

Le Girou, *Giron* au 18^e siècle, vient de la racine *Gir-* qui a le sens de pierre, hauteur (variante de la racine *Gar-* qui a donné *Garonne*), avec le suffixe antique *-one* (comme *Garonne*) au sens de «eau» ou de «rivière», qui a donné en gaulois *onno* rivière soit : «cours d'eau des hauteurs ou éventuellement pierreux».



Lucien Ariès est né à Castelnaudary en 1940. Ingénieur diplômé de l'E.N.S.C.T., Docteur d'Etat ès Sciences, professeur des Universités, en octobre 2003 il reçoit le titre de Professeur Émérite de l'Université Paul Sabatier. Avec la fondation de l'A.R.B.R.E. (Association de Recherches Baziègeoise - Racines et Environnement) en 1989, il se passionne pour l'histoire de son pays natal, le Lauragais.

Il a écrit 4 livres :

- LE LAURAGAIS, TERRE DE PASSAGES, D'ÉCHANGES ET DE CULTURES A.R.B.R.E. / 2005.
- LES NOMS DE LIEUX DU LAURAGAIS, DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE A.R.B.R.E. / 2008.
- LES NOMS DE RUISSEAUX ET DE RIVIÈRES DU LAURAGAIS A.R.B.R.E. / 2009.
- CLÉMENT ADER EN LAURAGAIS, TERRE D'ESSAIS AÉRONAUTIQUES A.R.B.R.E. / 2011.



Les poissons de L'Hers



par Romain ANSEAUME

Au pied de la ville rose, une petite rivière du nom de l'Hers Mort coule des plaines du Lauragais jusqu'à sa confluence avec la Garonne sur les communes de Castelnau d'Estrétefonds et de Grenade sur Garonne la bien nommée.

Cette rivière de 2^e catégorie piscicole est alimentée par plusieurs affluents tels que le Girou, la Marcaissonne, la Seillonne, la Sausse et la Saune principalement, ce qui lui confère une richesse biologique et bien entendu piscicole importante.

On peut retrouver à l'amont de ces cours d'eau plusieurs types d'espèces comme le gardon, le goujon, l'ablette, le vairon, la loche franche, le chevaine... qui raviront les pêcheurs au coup et les amateurs de fritures.

Le long des berges, plusieurs parcours de pêche détente ont été aménagés comme à Villefranche de Lauragais, à Baziège, à Escalquens ou, à Toulouse, sur le site de Ribaute. Ils sont alevinés de truites arc-en-ciel qui feront le plaisir des amateurs de salmonidés.

Certains pêcheurs préférant les carnassiers pourront, eux, trouver leur bonheur plus en aval au niveau de la confluence avec la Garonne via le sandre, le brochet, la perche et même le silure. Mais l'hôte principal de l'Hers reste la carpe qui apprécie ses eaux calmes et souvent troublées.

D'autres espèces dites indésirables et classées nuisibles pourront être prises comme l'écrevisse de Louisiane, le poisson chat ou la perche soleil ; pour rappel, il est interdit de transporter ces espèces, elles doivent être immédiatement éliminées et retirées du milieu.

Il n'en reste pas moins que l'Hers est une rivière fragile, malmenée par les activités humaines et ayant subi de nombreux recalibrages. C'est donc avec toutes ces contraintes que le SMBVH en relation avec les acteurs de l'eau, tente de redonner son côté naturel et sauvage à l'Hers qui, à mon avis, est loin d'être mort.

Nouvel agent du SMBVH et passionné de pêche, Romain vous présente sa vision de l'Hers et de ses poissons

L'HERS AU LIEU-DIT « LES POINTES »
■ À VILLENOUVELLE



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE